

# RÉFORMER LE SYSTÈME SCOLAIRE CALÉDONIEN DU PREMIER DEGRÉ



# SOMMAIRE

- Introduction ..... p. 3
- Constats des difficultés rencontrées ..... p. 4 à 9
- Grands principes de la Réforme proposée .....p. 10
- Conditions de mise en œuvre ..... p. 10
- Journée de l'élève (explications) ..... p. 11 à 14
- Journée de l'enseignant (explications) ..... p. 15 à 16
- Calendrier scolaire annuel ..... p. 17
- Passeport éducatif obligatoire ..... p. 18 à 19
- Passeport éducatif optionnel ..... p. 20
- Conclusion ..... p. 21

L'UT CFE-CGC est un syndicat force de propositions et ce document est le fruit d'une réflexion engagée par un groupe d'enseignants à la suite des actions envisagées par les gouvernements successifs de la NC sur les rythmes scolaires.

Ce document vient compléter le précédent livret de notre syndicat, « Propositions pour une évolution de notre école », d'août 2018. Ce dernier avait permis, entre autres, de trouver des pistes suite à la grève des enseignants du premier degré de novembre 2018.

Dans cet optique, un groupe d'enseignants élabore, depuis trois ans, un projet de réforme des rythmes scolaires. Ces propositions prennent en compte les contraintes et besoins :

- Des élèves → leur rythme biologique, leur temps de concentration, l'augmentation de leur motivation, leur bien-être, ... ;
- Des parents → amélioration de leur organisation familiale et des modes de garde ;
- Des enseignants → recentrage sur les enseignements fondamentaux, moins de réunions hors temps de travail, remontées de l'enseignement secondaire ;
- De la société civile → respect des horaires habituels et implication dans la vie de l'école.

Ce projet a été présenté lors d'un congrès à des enseignants en octobre 2020 puis suite à un sondage, 900 enseignants ont répondu dont 65 à 75% étaient favorables aux grandes lignes de cette réforme.

# CONSTATS DES DIFFICULTES RENCONTREES

Malgré l'élaboration du projet éducatif de Nouvelle-Calédonie (PENC), les objectifs ambitieux déclinés dans les déclarations de politique générale des gouvernements, des institutions et des partis politiques et le travail des enseignants, les différents constats démontrent que notre système scolaire arrive à bout de souffle et que la philosophie de la polyvalence des enseignants est à revoir.

## Les retours du terrain

### Du côté des élèves :

- Une fatigue ressentie pendant les heures de classes.
- Une attention et une motivation réduites.
- Disparité d'accès à la culture, aux arts et au sport en fonction du milieu social, de la localisation de l'école et des compétences des enseignants.
- Des enseignements proposés trop denses pour la journée de l'élève et difficulté pour les élèves à entrer dans les apprentissages.



### Du côté des parents :

- Difficulté à faire garder les enfants lors des mercredis libérés « pédagogiques. » et les mercredis après-midi.
- Peu d'activités de valeur proposées en périscolaire avant et après les heures d'école.
- Incapacité pour certains parents à faire face aux contenus des enseignements.
- Peu de garderies et cherté des crèches.



### Du côté des enseignants :

- Des programmes scolaires trop denses avec des disciplines de plus en plus nombreuses, ayant pour conséquences des enseignements proposés trop superficiels. Manque d'outils pédagogiques efficaces clés en mains.
- Des effectifs de classe souvent trop élevés avec un nombre important et croissant d'enfants en difficultés et en situation d'handicap à prendre en charge. Impossibilité de suivi efficace.
- Complexité d'instruire les dossiers de maintien en CP pour les élèves non lecteurs.
- Lourdeur administrative aux dépens du temps de préparation pédagogique au bénéfice des élèves.
- Pression d'évaluations constantes au détriment de l'éveil de la curiosité et du développement du bien-être chez les élèves et les enseignants.
- Manque de cohérence dans la politique éducative du pays et divergences d'objectifs entre institutions dû aux mille feuilles de compétences (un trop grand partage de compétences entre ces dernières).
- Formation initiale et continue des enseignants du primaire non adaptée aux besoins et réalités du terrain, ni avec les objectifs de la vision pays de l'enseignement.
- Pression pédagogique envers les équipes pédagogiques face à des objectifs institutionnels difficilement atteignables et pas toujours en phase avec les réalités du terrain.



## Les données officielles

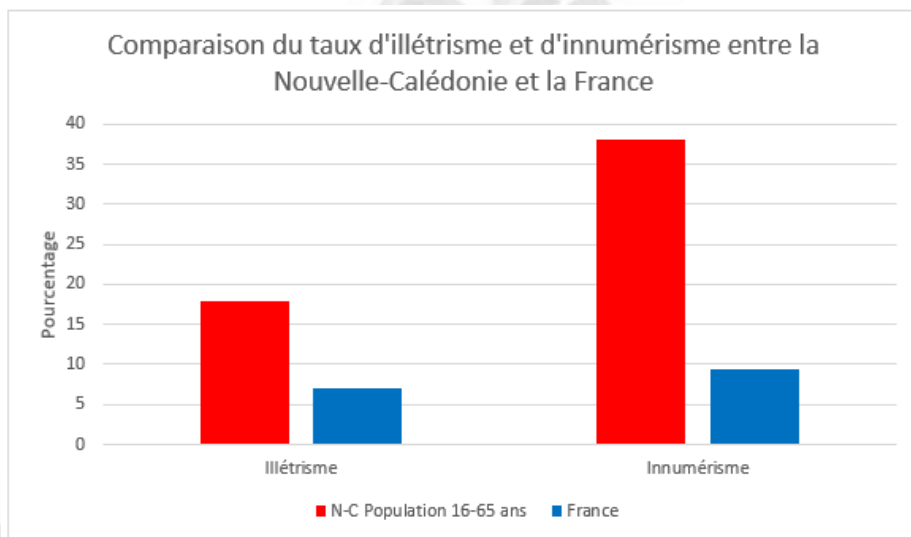
### L'illettrisme et l'innumérisme :

« On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base ... A différencier de l'analphabétisme, qui désigne des personnes qui n'ont jamais été scolarisés. »

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)

« L'innumérisme est à la maîtrise des nombres, du raisonnement et du calcul ce qu'est l'illettrisme à la maîtrise de la langue. Les élèves ou les adultes, qui sont en situation d'innumérisme, ne sont pas en capacité de mobiliser les notions élémentaires de mathématiques, du calcul et des modes de raisonnement qui leur sont ou leur ont été enseignés. »

Normand Baillargeon, mathématicien québécois



La dernière enquête de l'ISEE de 2013 montre que **la population de 16 à 65 ans de Nouvelle-Calédonie est frappée à 18% d'illettrisme** (contre 7% en France métropolitaine) et à **38% d'innumérisme** (contre 9,5% en France métropolitaine).

Ces pourcentages sont renforcés par les chiffres recueillis tous les ans auprès des jeunes lors des JDC (Journées Défense et Citoyenneté) puisqu'en 2018, **le taux d'illettrisme s'élevait à 17,7% et même à 25,4% si on inclut les jeunes scolarisés ayant des difficultés de lecture contre 9,93% en France métropolitaine.**

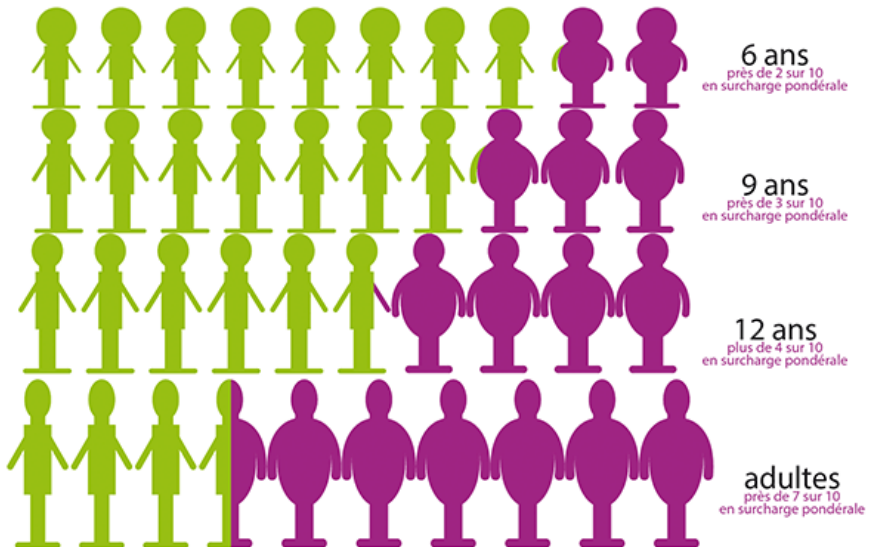
### L'obésité chez les jeunes :

**En Nouvelle-Calédonie, deux personnes sur trois sont obèses, 67% des 18-60 ans sont en surcharge pondérale.**

Selon une étude de 2012, **7.8% des enfants de 6 ans, 11.4% des enfants de 9 ans et 20.5% des enfants de 12 ans sont obèses** en Nouvelle-Calédonie.

Les enfants qui sont en situation de surpoids ou d'obésité sont plus à risque de développer un diabète de type 2 ou des maladies cardio-vasculaires dès l'enfance et à l'adolescence. De plus, l'obésité dans l'enfance est associée à une augmentation du risque de mortalité prématurée à l'âge adulte.

### Statut pondéral de la population adulte en NC (selon le baromètre santé 2015)



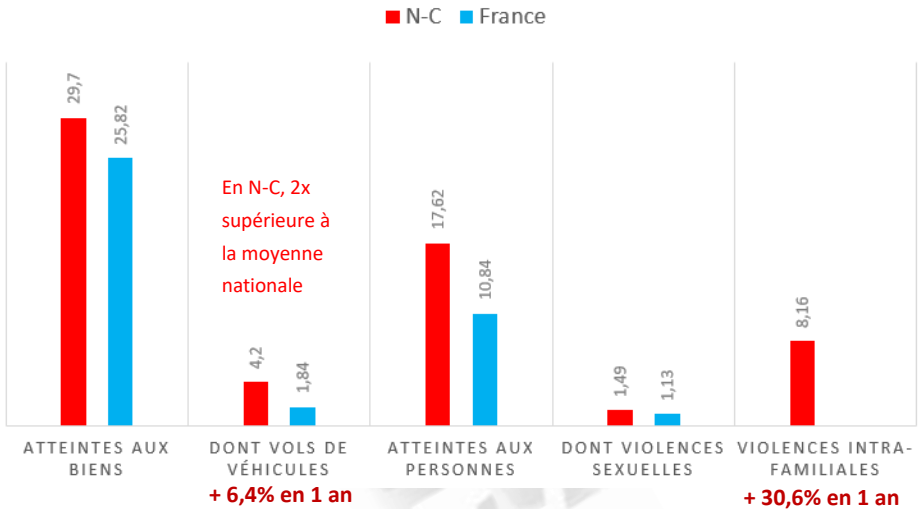
### Population concernée par la surcharge pondérale en Nouvelle-Calédonie

(Document du site « Santé pour tous » de l'ASSNC)

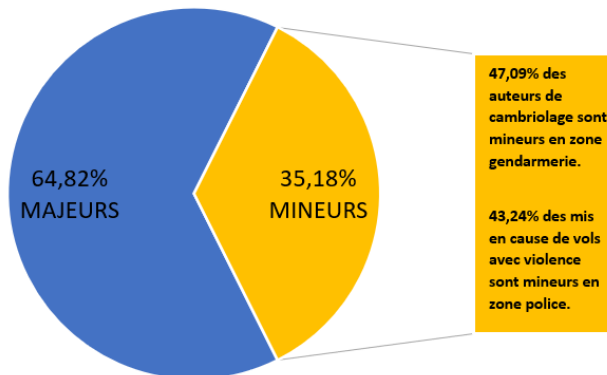
## La délinquance juvénile :

### Dossier de Presse du Haut-Commissariat de la République en N-C sur la lutte contre la délinquance en N-C, Bilan de 2021 et Priorités 2022 :

#### COMPARAISON DU TAUX DE DÉLINQUANCE SUR 1000 HABITANTS



#### Part des mineurs dans les atteintes au biens



Le conseil Province Sud de prévention de la délinquance, qui s'est tenu en novembre 2021, a établi que **3 faits de délinquance sur 5 sont imputables à des mineurs**. Les actions mises en place pour anticiper ou réprimer ces faits ont eu **un coût d'UN MILLIARD de francs en 2021**.



## Le rapport Pralong

En 2012, une consultation a été lancée pour une réflexion globale sur l'aménagement des rythmes et du calendrier scolaires.

### Quels constats et perspectives peut-on en retirer ?

- La Nouvelle-Calédonie est le pays de l'OCDE ayant l'année scolaire la plus courte avec le nombre annuel d'heures d'enseignement le plus élevé ce qui entraîne un nombre d'heures journalières d'enseignement très dense ;
- Réorganiser le temps et les activités d'enseignement dans la journée de l'élève ;
- Harmoniser les journées de l'élève sur la semaine ;
- Repenser les temps de réunions et de concertation des équipes pédagogiques ;
- Développer un temps périscolaire qui soit un « véritable temps éducatif » avec du personnel mieux formé.

# LES GRANDS PRINCIPES DE LA RÉFORME PROPOSÉE



Depuis quelques années, au sein de notre organisation syndicale, un groupe d'enseignants travaille sur une proposition de réforme des rythmes scolaires qui pourrait concerner in fine les 34 000 élèves de l'enseignement du premier degré. Voici une explication des grands principes de cette proposition. Des modalités particulières pourront être prises en fonction de la situation géographique et des spécificités du milieu.

Le changement impliquerait principalement :

- Un recentrage sur l'enseignement et l'évaluation des disciplines dites « fondamentales » par les enseignants ;
- Des parcours éducatifs, culturels et sportifs, pour tous les élèves, élaborés autour des autres disciplines encadrées par des intervenants formés et agréés ;
- Un rythme scolaire quotidien, hebdomadaire et annuel modifiés pour les élèves et les enseignants.

## CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Pour que ce projet de réforme des rythmes scolaires puisse être mis en œuvre, il sera indispensable de prendre en compte les points suivants :

- Réduire quand cela est nécessaire, les effectifs de classe pour un meilleur suivi des élèves ;
- Se recentrer sur les apprentissages fondamentaux en allégeant les programmes scolaires de l'enseignement du premier degré ;
- Adapter les modalités d'accueil et de prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Répondre aux besoins réels du terrain en remaniant la formation initiale et continue.



## La journée de l'élève

- **Temps obligatoire de présence des élèves tous les jours (y compris le mercredi) : 8h à 16h** → Uniformisation du temps scolaire sur tous les jours de la semaine. En gardant le même quota horaire, les heures d'entrée et sortie de l'école pourraient être adaptés en fonction du contexte géographiques et des contraintes associées.
- **35 heures hebdomadaires pour l'élève** : de 8h à 16h du lundi au vendredi incluant les temps de récréation et de pause déjeuner → Temps de présence à l'école plus important mais organisé différemment selon les cycles.
- Temps périscolaire optionnel et payant par les parents de 16h à 17h30.

Le temps d'apprentissage serait identique au système scolaire actuel sur la scolarité entière mais organisé différemment.

Sur les 35 heures hebdomadaires, le temps d'apprentissage des disciplines dites « fondamentales » est évolutif en fonction de l'âge des élèves :

- **CYCLE 1** : Sections des Petits (SP), des Moyens (SM) et des Grands (SG) → **15 heures par semaine** de temps d'apprentissage des fondamentaux + temps d'accueil échelonné + temps de récréation + temps du déjeuner + temps d'activités calmes ou ludiques ou en rapport avec le projet d'école ;
- **CYCLE 2** : Cours préparatoire (CP), Cours Élémentaire 1 (CE1) et Cours Élémentaire 2 (CE2) → **17h30 heures par semaine** de temps d'apprentissage des fondamentaux + temps de récréation + temps du déjeuner + temps d'activités calmes ou ludiques ou en rapport avec le projet d'école + temps de remédiation ;
- **CYCLE 3** : Cours Moyen 1 (CM1) et Cours Moyen 2 (CM2) → **25h heures par semaine** de temps d'apprentissage des fondamentaux + temps de récréation + temps du déjeuner + temps en rapport avec le projet d'école + temps de remédiation.

Le temps de cantine pourrait être divisé en 2 avec un premier service pour le cycle 1 et 2 par exemple et un deuxième service pour le cycle 3 :

- Pause déjeuner cycle 1 et 2 : 11h30-13h
- Pause déjeuner cycle 3 : 12h-13h

Le temps de repos pourrait débuter dès la fin du repas pour les élèves de cycle 1 et 2 dans la mesure du possible.

Cela permettrait un temps de repos en début d'après-midi pour les élèves de la maternelle au CE2 avec en parallèle un temps d'enseignement spécifique consacré aux élèves de cycle 3.

**Description de la journée de l'élève :**

Du lundi au vendredi	
8H	Pause déjeuner 14H 16H
<p><b>APPRENTISSAGES DES DISCIPLINES dites « FONDAMENTALES »</b> (mathématiques, français, sciences et technologie, histoire et géographie, langues vivantes)</p>	<p>Passeport éducatif obligatoire</p>
<p>Encadrés par les enseignants</p>	<p>Encadrés par des intervenants</p>
<p>Ces apprentissages fondamentaux seront dispensés par les enseignants avec une pédagogie favorisant <i>la transversalité*</i> et la pédagogie de projet pour donner du sens aux apprentissages. Les compétences de ces enseignements seront évaluées par les enseignants.</p> <p><i>* Par exemple, une situation de mesures et grandeur pourrait être mise en œuvre à travers une séance de sport mais la compétence évaluée sera en mathématiques.</i></p>	<p>Les apprentissages culturels, artistiques et sportifs seront dispensés par des intervenants qualifiés et agréés. Ils devront être formés pour suivre les compétences de ces enseignements et détecter des potentiels chez les élèves.</p>

Pour résumer le rythme scolaire de l'élève avec le temps d'apprentissage des disciplines dites « fondamentales » :

Horaires	CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3
8h-8h30	Accueil échelonné	Temps d'apprentissage des fondamentaux	Temps d'apprentissage des fondamentaux
8h30-11h30	Temps d'apprentissage des fondamentaux		
11h30-12h	Accompagnement à la cantine ou temps calme ou cantine en horaire décalé		
12h-13h	PAUSE DÉJEUNER OFFICIEL POUR LES ENSEIGNANTS		
13h-14h	Plusieurs modalités d'organisation possibles comme par exemple : Temps d'activités calmes dont sieste et ludiques ou Temps en lien avec le projet d'école ou Temps de remédiation ou Apprentissage des fondamentaux en ateliers en cycle 3 Mené et encadré par les enseignants ou en co-enseignement avec des intervenants en ateliers ou pas		
14h-16h	Parcours culturel, artistique et sportif obligatoire		



CYCLE 1 :  
15h d'apprentissage des fondamentaux



CYCLE 2 :  
17h30 d'apprentissage des fondamentaux



CYCLE 3 :  
25h d'apprentissage des fondamentaux

Quels avantages apportent ces changements ?

- Apporter un rythme régulier à l'enfant et aux parents : journée uniforme sur la semaine.
- Respecter le rythme chronobiologique de l'enfant en alternant les temps d'apprentissage, de calme et d'activités plus ludiques pour accroître l'attention et la motivation des élèves.
- Individualiser un moment d'apprentissage et de différenciation pour les cycles 2 et 3.
- Proposer un panel d'activités de qualité sur un temps périscolaire avec un encadrement plus important afin de réduire la délinquance à long terme.



# JOURNÉE TYPE D'UN ÉLÈVE

## APPRENTISSAGE DES FONDAMENTAUX

Français – Mathématiques – Sciences et Technologie – Histoire et Géographie –  
Langues vivantes **dispensé par les enseignants**  
**de 8h-14H** incluant la pause déjeuner

## PASSEPORT EDUCATIF OBLIGATOIRE

E.P.S. – Enseignements artistiques – E.F.C.K. (Éléments Fondamentaux de la  
Culture Kanak) – Éducation morale et civique **encadré par des intervenants**  
**formés et agréés de 14h-16h**

### OPTION 1 :

Fin de présence des élèves à l'école  
(Les parents récupèrent leurs enfants)

### OPTION 2 : 16h-17h30

**PASSEPORT EDUCATIF OPTIONNEL**  
encadré par des intervenants formés et  
agréés  
(Activités périscolaires – option payante  
pour les parents)



## La journée de l'enseignant

Bien que les enseignants du premier degré aient **un temps de travail officiel de 27 heures hebdomadaires devant élèves, leur temps de travail réel est beaucoup plus important.**

Plusieurs études ont été réalisées sur ce sujet, dans la plus récente, le temps de **travail hebdomadaire des enseignants du premier degré a été évalué à plus de 44h.** Précisément ce temps comporterait plus de 13h de préparation et correction, 2h30 de rencontres avec les parents et les collègues et 3h d'autres tâches. Chaque semaine les enseignants passeraient 9h30 à travailler à la maison.

Le temps varierait selon la période dans la carrière : les débutants travaillent 52 heures par semaine et les plus âgés 44 heures.

*Dans cette réforme proposée, le **temps de travail de 27 heures hebdomadaires resterait identique au système actuel mais organisé différemment :***

- **8h-12h et 13h-14h = 25 heures par semaine d'enseignement devant élèves**  
**ET**
- **2 heures par semaine de concertation, de formation et de réunions**  
→ 25 h + 2 h = 27 heures hebdomadaires

L'organisation de ces 2 heures sera laissée au choix des équipes pédagogiques par école ou par bassin d'écoles en concertation avec l'inspection.

Les temps de concertation et de formation se dérouleront donc hors temps scolaire de l'élève mais sur les heures de travail de l'enseignant.

*Exemple d'organisation :*

2 heures hebdomadaires sur 36 semaines d'école = 72 heures annuelles.

Ces 72 h pourraient être organisées en 24 séances de 3h ou 4 séances de 3h par période ou autres ...

## Spécificités selon les cycles :

Les enseignants de maternelle mettront en place un accueil échelonné en classe de 8h à 8h30 et pourraient accompagner les élèves à la cantine sur un premier temps de 11h30-12h tout comme pourraient le faire les enseignants de cycle 2.

## Quels avantages apportent ces changements ?

- **Avoir des temps de formation et de concertation de qualité adaptés aux besoins des écoles sur le temps de travail ;**
- **Élaborer des outils performants pour l'enseignement des fondamentaux (mathématiques, français, sciences et technologie, histoire et géographie, langues vivantes) ;**
- **Se recentrer sur les enseignements fondamentaux, prendre plus de temps pour approfondir les différentes notions, élaborer des outils différenciés en fonction des élèves pour lutter contre l'échec scolaire : l'illettrisme, l'illectronisme\* et l'innumérisme.**



*\* Définition de l'illectronisme : État d'une personne qui ne maîtrise pas les compétences nécessaires à l'utilisation et à la création des ressources numériques. On distingue dans l'illectronisme les lacunes liées à l'utilisation des outils numériques (ordinateurs, téléphones intelligents, etc.) et celles liées à l'usage des contenus disponibles sur Internet (par exemple : remplir un formulaire en ligne, acheter sur un site Web, etc.)*





## Le calendrier scolaire annuel

**Nombre de semaines d'école et de semaines de vacances identiques au système actuel mais organisées différemment :**

- Périodes d'école →
  - Organisation actuelle : 5 périodes de 7 semaines + 1 semaine de plus en fin d'année = 36 semaines d'école
  - Proposition : **6 périodes de 6 semaines** = 36 semaines d'école.
  
- Périodes de vacances →
  - Organisation actuelle : 4 x 2 semaines de vacances périodiques + 8 semaines de grandes vacances = 16 semaines de vacances
  - Proposition : **5 x 2 semaines vacances périodiques + 6 semaines de vacances d'été** = 16 semaines de vacances.

Cette proposition de calendrier devra être étudiée en concertation avec les différents partenaires institutionnels, les parents et l'enseignement secondaire. De plus, elle ne pourrait être envisagée que si des dispositions sont prises pour pallier la chaleur de début d'année scolaire.

### Quels avantages apportent ces changements ?

- **Raccourcir les vacances d'été pour réduire l'écart entre les élèves en réussite et ceux en difficulté (passage de 8 à 6 semaines de grandes vacances). Lors des grandes vacances, il y a une déperdition des notions acquises en cours d'année et cet écart se creuse au fil des ans ;**
- **Se rapprocher du système actuel des vacances périodiques en conservant un rythme régulier (6 semaines d'école et 2 semaines de vacances à chaque période) ;**



# LE PASSEPORT ÉDUCATIF OBLIGATOIRE

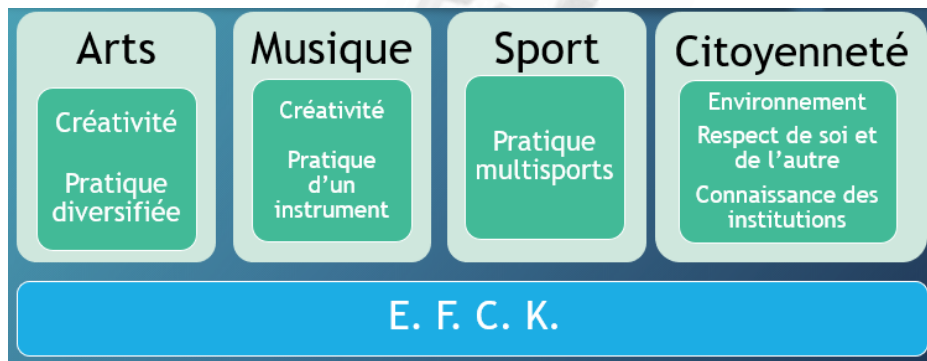


Le passeport éducatif consiste en des activités culturelles, sportives et artistiques, dont les compétences figurent dans les programmes scolaires du premier degré de la Nouvelle-Calédonie.

Chaque élève aura un « passeport éducatif » sous forme de livret qui le suivra toute sa scolarité en primaire. Ce livret permettra de veiller à ce que chaque enfant ait eu une même qualité de parcours et une ouverture culturelle.

Afin de respecter le rythme biologique des enfants, la journée est réorganisée. Le temps des apprentissages des fondamentaux est adapté à l'âge des enfants et concentré sur la matinée. Le temps du développement des apprentissages sportifs, culturels et artistiques se dérouleront l'après-midi. **C'est le passeport éducatif obligatoire.**

## Quelles activités ?



L'organisation pourra se dérouler par bassins ou par écoles selon les spécificités du contexte géographique.

Les sessions d'interventions pourront être réalisées par module sur plusieurs semaines, en ateliers tournants pour les élèves.

Cette organisation permettrait une mutualisation du matériel artistique et sportif détenus par les intervenants et induirait une diminution du coût d'achat de ces matériels.



## Quels intervenants pour encadrer ?



- Les intervenants issus du monde associatif, artistique, des ligues, des clubs et des éducateurs communaux agréés dans leur domaine professionnel, sous le contrôle des différentes directions pédagogiques.
- Ils devront être formés aux exigences pédagogiques des programmes scolaires du premier degré.
- Leurs interventions favoriseront la création, la valorisation et la pérennisation de ces métiers.
- Ces professionnels auront la capacité de repérer et détecter des potentiels chez des élèves dans ces domaines. Au contact de ces intervenants, les élèves découvriront différents métiers et ces pratiques inciteront à une appétence vers certaines filières professionnelles.
- Une économie sera faite en mutualisant le matériel présent dans les écoles et qui sera mis à disposition des intervenants.

## Aménagement possible :

Pas de passeport éducatif le mercredi après-midi.

Les élèves seraient rendus à leur famille à 14h et pourraient ainsi pratiquer des activités de clubs comme actuellement.

## Quels avantages apportent ces changements ?

- **Cette approche, différente du modèle scolaire traditionnel, permettra de toucher les différents profils d'élèves et les capacités de chaque enfant. Elle permettra de les valoriser, de répondre aux besoins spécifiques de chaque élève tout en augmentant et pérennisant leur motivation.**
- **Par ailleurs, les apprentissages liés au passeport éducatif participeront :**
  - à la prévention de la santé dès le plus jeune âge ;
  - à susciter la curiosité ;
  - à détecter des potentiels ;
  - à lutter contre le décrochage scolaire.



Cette proposition visera, in fine, à diminuer la délinquance et le coût lié à ses conséquences.

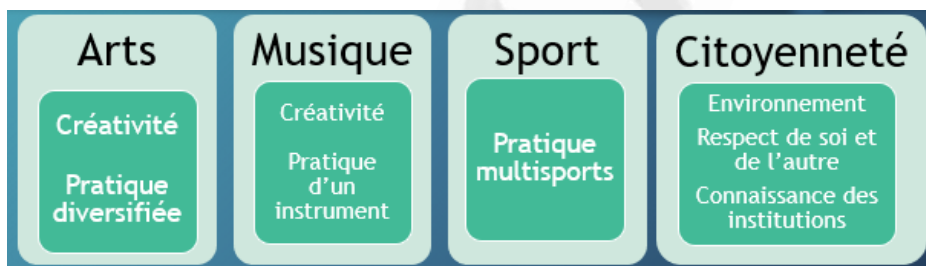
# LE PASSEPORT ÉDUCATIF OPTIONNEL



Le passeport éducatif optionnel non obligatoire proposera un panel d'activités périscolaires de qualité supplémentaires, dans l'attente de la récupération des enfants par leurs parents (contraintes des horaires de travail).

Il pourra être proposé aux parents, à partir de 16h et jusqu'à 17h30. Ce sera une option payante d'activités encadrées par des intervenants qualifiés et agréés.

## Quelles activités ?



Ces activités pourront faire suite à celles du passeport éducatif obligatoire ou d'autres activités pourront être proposées en fonction des spécificités et des objectifs des institutions.

# UN PROJET D'AVENIR AMBITIEUX POUR UN PAYS EN DEVENIR

L'UT CFE-CGC est un syndicat force de propositions. Cette proposition de réforme, élaboré par des enseignants de terrain, vise à améliorer le système scolaire calédonien du premier degré. En modifiant le rythme scolaire des élèves, leur bien-être et leur épanouissement seront favorisés, leur motivation et leur attention seront augmentées voire stimulées et l'apprentissage des enseignements sera optimum.

Nous pensons que cette nouvelle organisation de l'enseignement primaire favorisera l'acquisition indispensable des compétences de base en « lire, écrire, compter et vivre ensemble » et contribuera à une meilleure réussite dans l'enseignement secondaire.

Cela permettra aussi d'améliorer les conditions de travail des enseignants et de tenir compte des demandes des parents.

Nous avons conscience que ce projet ambitieux est une nouvelle philosophie de l'école calédonienne et qui pour être mis en place, nécessitera des formations, des concertations avec différents secteurs de la société civile et des institutions et des redéploiements de financement. Mais nous espérons que nos dirigeants prendront conscience qu'il est temps de réaliser des changements d'envergure pour l'avenir de nos élèves. Pour que nos élèves deviennent les futurs citoyens responsables de l'avenir de notre pays, donnons-leur les moyens et le cadre adapté pour qu'ils puissent se construire.

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse  
utiliser pour changer le monde »

Nelson MANDELA